Le 3 novembre 2017, Me Christophe Lèguevaques, qui représentent les patients réunis dans l'action collective et conjointe, a fait délivrer une sommation interpellative pour vérifier une information publiée par le DAUPHINE LIBERE du 30 octobre 2017 selon laquelle l'ancienne formule du LEVOTHYROX (AF) serait fabriquée en France dans l'usine PATHEON de Bourgoin-Jallieu à destination du marché italien.

Curieusement, alors que personne n'avait cru bon de répondre aux questions posées par huissier, une réponse concertée entre les laboratoires MERCK et le Ministère de la Santé était apportée par voie de presse affirmant **que l'EUTIROX, fabriqué en France et commercialisé en Italie et l'ancienne formule du LEVOTHYROX n'était pas les mêmes produits.**

Hors, selon un communiqué daté du 13 août 2013, l'ANSM affirmait queÂ :

«Â l'EUTIROX est de composition identique au LEVOTHYROX, en principe actif et en excipientsÂ »

«Â LÉVOTHYROXINE : MISE À DISPOSITION DE LA SPÉCIALITÉ ITALIENNE EUTIROX - POINT D'INFORMATION (13 août 2013)

Pour faire face aux tensions apparues depuis plusieurs semaines sur l'approvisionnement en LEVOTHYROX (lévothyroxine) du laboratoire Merck Serono, la spécialité EUTIROX sera disponible à partir du mercredi 14 août 2013 pour les officines. Importée d'Italie, cette spécialité est de composition identique au LEVOTHYROX, en principe actif et en excipients….

Ce communiqué est à retrouver dans son intégralité surÂ :

http://ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Levothyroxine-mise-a-disposition-de-la-specialite-italienne-Eutirox-Point-d-information